

BAC ACIER SOLUTIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 39 RUE DE LA RAIE, 58300 DECIZE
929 823 748 RCS NEVERS
Ci-après, la « Société »

ACTE MATÉRIALISANT LES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 27 MARS 2025

Les soussignés :

- **La société LBM-PROTRANS**, représentée par son gérant, associé unique, Monsieur Luc BEAUNÉE, titulaire de 15 000 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Benoît LAMBERT**, titulaire de 15 000 actions en pleine propriété,

Détenant ensemble 30 000 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée BAC ACIER SOLUTIONS désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société BAC ACIER SOLUTIONS et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 22.2 des statuts, prévoyant que « *Au choix de l'initiateur de la consultation, les décisions des associés sont prises (a) en assemblée, réunie au besoin par vidéoconférence ou conférence téléphonique, (b) par consultation écrite ou (c) par un acte sous seing privé signé par tous les associés* ».

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- La modification de la dénomination sociale et la modification corrélative de l'article 3 des statuts,
- La modification de l'adresse personnelle de Monsieur Benoît LAMBERT, Directeur général de la Société et la modification corrélative de l'article 30 des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés **décide** à l'unanimité qu'à compter du 27 mars 2025, la dénomination sociale sera 2BL COUVERTURE au lieu de BAC ACIER SOLUTIONS et, en conséquence de modifier l'article 3 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 3 - DÉNOMINATION

"La dénomination sociale de la Société est : 2BL COUVERTURE".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés **prend acte** de la modification de l'adresse personnelle de Monsieur Benoît LAMBERT, Directeur général de la Société et, en conséquence, **décide** de modifier son adresse mentionnée à l'article 30 des statuts. Sa nouvelle adresse est désormais la suivante : 7 rue des Pêcheurs – 59300 DECIZE.

TROISIEME DÉCISION

La collectivité des associés **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à DECIZE,
Le 27 mars 2025

Benoît LAMBERT

La société LBM-PROTRANS
Représentée par Luc BEAUNÉE

LBM
PROTRANS

CONSULTING - MANAGEMENT
TRANSITION

39 Rue de la Raie - 58300 Decize
luc.beaunee@lbm-protrans.com - 06 87 75 99 08
Siret : 803 014 851 - TVA FR 95 803 014 851